Gavrelle (62) : six mois ferme pour avoir tabassé l’homme qui lui avait volé sa voiture

15/08/2020 à 13h27



Un voleur de voiture a été condamné à quatorze mois de prison ferme, en comparution immédiate, vendredi. Le cogérant de l’entreprise volée, qui l’avait poursuivi et passé à tabac à Gavrelle (Pas-de-Calais, 630 hab), le 10 août, a lui aussi été condamné à six mois de prison ferme. Il pourra effectuer sa peine chez lui, avec un bracelet électronique.